

3. Turin, capitale de la Savoie

Le duc Emmanuel-Philibert retrouve ses états de Savoie. Commence alors l'influence de la ville de Turin qui devient capitale de la Savoie en 1562 à la place de Chambéry. Le duc crée de nouveaux impôts dont la **Gabelle** du Sel en 1561. Le recensement de celle-ci permet d'effectuer des recherches sur les familles. Les enfants de moins de 5 ans ne paient pas cet impôt. Dans le recensement, la famille est complète.

Par le traité de Lausanne en 1564, le duc de Savoie retrouve les provinces du Chablais et de Gex perdues en 1536, Berne conserve le canton de Vaud. La région lémanique (Chablais, Gex...), après l'occupation des Bernois et des Genevois demeure protestante.

Emmanuel-Philibert tolère le protestantisme, mais veut rétablir le catholicisme.

Sur le plan genevois, le véritable organisateur de la République réformée, Calvin meurt en 1564. Son œuvre continue avec son disciple Théodore de Bèze.

Le duc Charles-Emmanuel monte en 1580 sur le trône à la suite de son père. Il a des vues sur la Savoie du Nord (il veut reprendre Genève et le Pays de Vaud) et veut refaire de la région lémanique un bastion du catholicisme.

La tension entre les deux camps ne cesse de s'accroître. Le duc Charles-Emmanuel impose un blocus économique de Genève. Genève est entourée de tous côtés par les terres de Savoie. Lorsque ses frontières se ferment, le lac Léman est sa seule issue.

Les quelques terres qui dépendent de la République de Genève : les mandements de Peney, de Champagne et de Jussy, ne sont que des enclaves et ne produisent que le neuvième de la consommation de blé de la ville. La mise en place du blocus entraîne la disette. On voit des sujets se nourrir d'herbes, en d'autres termes, mourir de faim.

Un vrai trafic s'organise pour le passage du sel entre la France, Genève et la Savoie par le pont d'Etrembières. En Savoie, ceux qui sont pris à transporter du blé illégalement sont pendus. Viuz-en-Sallaz, selon les archives est le grenier de Genève, et certains marchands du mandement de Thyez, par solidarité ou par appât du gain, osent descendre du grain à Genève. Le blé part de Viuz sur des charrettes à cheval, passe par le pont Morand.

On charge alors la farine moulue au moulin du **pont Morand** (*ci-dessous*) (le moulin était à Fillinges). Puis on traverse la Menoge qui sépare le mandement de Thyez de celui de Bonne, et on suit la rivière en direction de Genève à laquelle on accède en traversant le pont d'Etrembières.

Malgré les risques, la contrebande s'organise, on "**descend**" du grain et l'on **remonte** des épices, du tabac.

Les Genevois envisagent la guerre :

Le duc de Savoie entre bientôt en guerre contre la France en lui prenant le Marquisat de Saluces (dernière partie du Piémont restée française) le 14 août 1585.

L'attitude des alliés des Genevois : Berne et la France, est alors modifiée. Henri IV, roi de France, promet alors son appui à Genève pour faire la guerre au duc.

Charles-Emmanuel, qui ne se doute de rien, continue ses machinations politiques. Mais le roi de France, aux prises en France avec la Ligue, se soucie peu de déclarer la guerre à Charles-Emmanuel, allié de l'Espagne.

Parmi les cantons suisses, divisés par des luttes confessionnelles, seul Berne a quelques raisons de s'en prendre au duc.

En effet, Berne ne peut se consoler d'avoir cédé au duc de Savoie par le traité de Lausanne, en 1564, les provinces du Chablais et de Gex qu'elle avait conquises en 1536. Les Bernois veulent se venger, mais à condition seulement de disposer du concours du roi de France.

Il y a cependant un Bernois qui ne veut pas la guerre : Ulrich de Bonstetten, seigneur d'Urtines (ou d'Urterren). Il a passé sa jeunesse à la cour d'Emmanuel-Philibert. Il est alors son chambellan. Il est resté ami de la Savoie. Il devient un infatigable négociateur, en vain. Le 15 juillet 1589, les Bernois font savoir que la trêve est rompue et que la guerre est déclarée.

L'armée de Berne se met alors en branle. Michel Roset, le vieux syndic, magistrat nommé de Genève, pense qu'il faut attaquer le duc de Savoie en hiver car la neige coupe les cols des Alpes entre Piémont et Savoie. Sancy, ambassadeur de Henri III (le roi de France) à Genève, lève 4 régiments de trois mille hommes (soit 12.000 soldats). La guerre contre la Savoie est décidée.

Sancy a cédé par avance Gex et le Chablais aux Bernois. Il veut conquérir le plus vite possible le Faucigny. Il franchit le pont de l'Arve, s'empare du château de Monthoux, puis arrive à Bonne, bourgade entourée de murs délabrés. Il remonte la vallée. Le château de Marcossey à Viuz-en-Sallaz cède aussi sous le nombre des assaillants. Il est brûlé. Pas très loin dans la vallée de l'Arve, se trouve le Prieuré de Contamine-sur-Arve ; les soldats bernois mettent la main sur toutes les provisions (les écrits mettent l'accent sur les pillages et les abominables sacrilèges que les Genevois auraient commis dans le Prieuré qui appartenait au cardinal de Mondovi). L'armée, après avoir pris les ponts d'Etrembières et de Boringe, se dirige vers le Prieuré de Peillonex. Le 25 juillet, les Bernois campent à Peillonex, non loin du Môle ; c'est là que va avoir lieu une bataille historique entre les Genevois, leurs alliés et les Savoyards.

La nuit se passe à préparer la bataille et le 26, les deux armées sont face à face entre Peillonex et Saint-Jeoire. Les Bernois sont en position devant Peillonex, les Genevois devant Viuz-en-Sallaz, les Savoyards en face d'eux sur le mont des Chastels.

Vers midi, les cavaliers bernois et genevois chargent furieusement la cavalerie savoyarde. De Saint-Jeoire, les canons tirent sur les Bernois, mais ils sont placés trop haut et leurs tirs passent sur la tête des assaillants.

Les Savoyards, venant de Bonneville par le col du Reyret, tiennent le fort des Chastels au pied du Môle du côté